



EN BREF :

- Légionnaire uniponctée : les captures demeurent faibles.
- Présence de vers-gris dans les champs de soya et de maïs.
- Puceron du soya : début des activités de dépistage.
- Rouille asiatique du soya : situation d'urgence nord-américaine?
- Homologation d'urgence du fongicide Folicur.

LÉGIONNAIRE UNIPONCTÉE : LES CAPTURES DEMEURENT FAIBLES

État de la situation

On rapporte aux États-Unis, d'où originent les populations de légionnaires qui migrent jusqu'à nous, des dommages sévères en Illinois et au Michigan. On rapporte également des dommages de moindre envergure dans les États de l'Iowa et du Minnesota, où la légionnaire a fait moins de dégât, mais quelques champs ont quand même été légèrement endommagés par celle-ci. Des rapports nous parvenant des États du Delaware, de la Caroline du Nord, du Massachusetts, de la Virginie, du Wisconsin et du Missouri soulignent une activité très faible de la légionnaire.

Au Québec, des captures d'adultes de la légionnaire uniponctuée ont été rapportées dans les régions du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Capitale Nationale, de la Mauricie, de l'Estrie, de l'Outaouais, de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, de Chaudières-Appalaches, de Lanaudière, des Laurentides et de la Montérégie-Est. Le nombre d'adultes capturés dans les pièges à phéromones est demeuré faible pour l'ensemble des régions. Aucune capture cette semaine dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, du Centre-du-Québec et de la Montérégie-Ouest.

La synthèse des captures pour cette semaine vous est présentée dans la carte en annexe. Les niveaux de captures sont toujours en dessous du seuil d'intervention de 10 papillons/piège/nuit.

PRÉSENCE DE VERS-GRIS DANS LES CHAMPS DE SOYA ET DE MAÏS

On a rapporté, cette semaine, quelques cas d'infestations parfois sévères de vers gris dans des champs de soya ou de maïs en semis direct dans les régions de la Montérégie et de Lanaudière. Dans un cas, des échantillons nous sont parvenus au laboratoire de diagnostic et nous avons pu les identifier comme appartenant à l'espèce *Agrotis ipsilon*. (voir la photo à la page suivante). Cette noctuelle communément appelée le vers-gris noir n'hiverné pas au Québec mais migre du sud (stade adulte) au printemps à partir

des fronts atmosphériques. Les œufs sont pondus à la surface du sol, dans la végétation. Les jeunes larves attaquent le feuillage tandis que les plus matures coupent la plantule au niveau du sol ou juste en dessous. Les champs les plus vulnérables aux attaques de vers-gris noirs sont les champs qui présentaient une couverture verte au début du printemps (prairies, mauvaises herbes et particulièrement le céraiste vulgaire).



Les plants de maïs de moins de 40 cm sont les plus sensibles aux attaques de cette noctuelle. On rapporte que le risque est écarté lorsque les plants ont atteint le stade 5 feuilles et que des racines commencent à se développer à la base du plant.

Les premiers stades larvaires sont les plus facilement contrôlés par un traitement puisque l'activité des larves est nocturne permettant ainsi de bien choisir la période de l'arrosage. Le dépistage est important puisque les dommages sérieux dans le maïs sont souvent décelés lorsque les larves ont atteint le quatrième ou cinquième stade. Il est alors trop tard pour intervenir. Les vers-gris noirs cessent de s'alimenter lorsqu'ils atteignent une longueur de plus de 2,5 cm.

Les insecticides recommandés contre les vers gris dans le maïs sont les suivants :

Nom commun	Nom commercial	Groupe
Carbaryl	Sevin XLR Plus	1A
Chlorpyrifos	Chlorpyrifos 480 EC Lorsban 4 E Lorsban 50W Nufos 4 E	1B
Lambda-cyhalothrine	Matador 120 EC	3
Perméthrine	Pounce	3

Aucun insecticide n'est homologué dans le soya contre les vers-gris.

PUCERON DU SOYA : DÉBUT DES ACTIVITÉS DE DÉPISTAGE

Au Québec, le programme de dépistage du puceron du soya a démarré cette semaine. Les premières colonies ont été observées à Saint-Bruno-de-Montarville en Montérégie-Ouest sur des plants de soya au stade d'apparition de la deuxième feuille trifoliée. D'après l'avancement des colonies, on soupçonne qu'il est actif dans le soya depuis au moins une semaine. C'est donc le temps de surveiller vos champs! Consultez le bulletin d'information No 03 (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/b03gc04.pdf>) du 4 juin 2004 paru à cet effet.



ROUILLE ASIATIQUE DU SOYA : SITUATION D'URGENCE NORD-AMÉRICAINNE?

La rouille asiatique du soya est une maladie encore absente du continent nord-américain, mais déjà on se prépare à l'accueillir avec une dizaine de fongicides aux États-Unis. On s'apprête à en faire autant au Canada, bien que, selon l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), la rouille du soya ne constitue pas une menace majeure pour le territoire canadien.

État de la situation dans le monde

La rouille asiatique du soya (soybean rust) est une maladie très agressive qui entraîne des pertes de rendement dans le soya variant de 10 % à 80 % dans les pays où elle est établie. Jusqu'à tout récemment, cette maladie était confinée aux continents asiatique, australien et africain.

C'est au Paraguay, en 2001, qu'elle aurait été signalée pour la première fois sur le continent sud-américain. Le Brésil et l'Argentine, qui sont respectivement les deuxième et troisième pays producteurs de soya, ont été contaminés dès l'année suivante. On n'a pas rapporté la maladie dans de nouvelles régions d'Amérique en 2003.



Feuille infectée par la rouille asiatique du soya (Source : Department of Entomology, Iowa State University)

Dans les pays qui sont aux prises avec cette maladie, l'utilisation de cultivars résistants combinée à deux ou trois traitements fongicides est nécessaire pour limiter les pertes de rendement.



Lésions de la rouille asiatique à la surface des feuilles du soya (Source : Department of Entomology, Iowa State University)

Situation aux États-Unis

Les Américains, qui produisent près de 40 % de la production mondiale de soya, s'attendent à ce que la maladie progresse vers le continent nord-américain dans un proche avenir.

- Un certain nombre de fongicides ont déjà fait l'objet d'une préapprobation par l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA) et seront officiellement homologués d'urgence uniquement à partir du moment où la présence de la rouille du soya aura été confirmée sur le territoire américain.
- Des alertes de surveillance de la rouille asiatique du soya ont récemment été publiées dans la majorité des médias électroniques dédiés à la protection des cultures.
- Des experts américains prévoient des pertes moyennes de rendement de 40 % dans les États du Sud et de 10 % dans le nord du pays. On pense que la maladie pourrait remonter vers le nord jusqu'au Minnesota, donc pas très loin du sud du Manitoba.



Situation au Canada

L'ACIA a publié, le 1^{er} mars dernier, les conclusions d'une étude d'évaluation des risques associés à la rouille asiatique du soya pour l'industrie. Ce rapport conclut à :

- Une faible probabilité que la maladie apparaisse au Canada.
- Une faible probabilité qu'elle cause des dommages importants.

Ce même rapport précise que ces conclusions préliminaires doivent être interprétées avec un niveau d'incertitude moyen. Les auteurs du rapport justifient cette cote d'incertitude moyenne par le manque de littérature pertinente sur la maladie dans des conditions environnementales comparables à celles du Canada.

À l'instigation des coordonnateurs provinciaux du Programme d'homologations mineures des principales provinces productrices de soya (dont le Québec) et des phytopathologistes provinciaux spécialistes du soya, l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a convoqué une conférence téléphonique, le 8 juin dernier, afin de faire le point sur la situation de la rouille du soya au Canada et d'identifier des pistes de solutions.

À l'instar des États-Unis, l'ARLA a accepté que soient déposées des demandes d'homologation d'urgence qui pourront faire l'objet d'une préapprobation, afin que, dès l'apparition de la maladie au Canada, les homologations d'urgence soient officialisées dans les plus brefs délais. Quatre produits ont été suggérés (Tilt, Folicur, Quadris, Headline) et les démarches pour obtenir des préapprobations d'homologation d'urgence pour ces fongicides seront entreprises prochainement par les coordonnateurs provinciaux en collaboration avec Agriculture Canada et les différents spécialistes et utilisateurs concernés.

Pourquoi demander alors l'homologation d'urgence au Canada de quatre fongicides contre cette maladie?

La rouille du soya représente un risque significatif en raison de l'ampleur des dommages infligés aux cultures de soya et des pertes de rendement qu'elle engendre, mais aussi parce qu'elle est une menace très sérieuse pour le commerce avec les États-Unis qui surveillent attentivement la stratégie que le Canada compte mettre en place pour la contrer. Le champignon responsable de cette maladie figure par ailleurs sur la liste des microorganismes susceptibles d'être utilisés comme arme biologique contre l'agriculture aux États-Unis par les groupes terroristes.

Les Américains craignent d'être affectés considérablement par la rouille asiatique du soya, surtout dans les États du Sud où l'on anticipe des pertes de rendement de près de 40 %.

Le département d'agriculture des États-Unis (USDA) a publié, en janvier dernier, un document intitulé « Strategic plan to minimize the impact of the introduction and establishment of soybean rust on soybean production in the United States » qui contient des recommandations pour l'établissement de restrictions à l'importation de soya et de produits du soya en provenance de pays infectés.

Si rien n'est fait au Canada pour participer à cette lutte contre la maladie, les producteurs canadiens risquent de subir des représailles de leurs clients américains.

Même si pour l'instant on pense que la maladie occasionnera généralement peu de pertes sous nos conditions, cela ne veut pas dire que les producteurs canadiens sont totalement à l'abri des sévices occasionnés par la rouille asiatique du soya :

- Si la maladie fait son apparition au sud des États-Unis, il est presque assuré qu'elle y restera implantée définitivement, car le champignon responsable peut coloniser plusieurs espèces de mauvaises herbes pour passer l'hiver et remonter vers le nord à chaque année.



- Comme pour d'autres formes de rouilles, les spores du champignon de la rouille asiatique sont libérées dans l'air en très grande quantité et peuvent être transportées par le vent sur de très longues distances. On pense d'ailleurs que l'Amérique du Sud aurait été infectée par des spores provenant d'Afrique.
- Si la maladie apparaissait cet été au sud des États-Unis, nul ne peut prédire qu'elle ne pourrait pas remonter infecter le Canada au cours de la même saison. Comme pour d'autres agents pathogènes bien connus, la maladie pourrait nous rejoindre en deux semaines, sous l'action des vents dominants ou même en quelques jours seulement, en cas de tempête tropicale ou d'ouragan.
- Même si la rouille asiatique est une maladie de pays chauds et humides, nul ne peut prédire le résultat d'effets combinés :
 - D'une forte canicule en août.
 - De l'absence de résistance de nos cultivars à cette maladie.
 - De la possibilité d'une pénurie de fongicides pour faire face à la première apparition de cette maladie en Amérique du Nord.

Pour toutes ces raisons et puisqu'il est prévu qu'il faudrait probablement réaliser plus d'un traitement par saison, l'utilisation de matières actives appartenant au moins à deux groupes chimiques différents sera nécessaire pour prévenir le développement de résistance. En outre, le choix de quatre fongicides permettra de couvrir les besoins en approvisionnement pour le Canada en cas d'apparition de la maladie.

Actions du RAP concernant la rouille asiatique au cours de l'été

- Préparation et publication d'un bulletin technique d'informations sur la rouille asiatique du soya : identification des symptômes, biologie des champignons responsables et stratégie d'intervention.
- Veille des médias électroniques pour vous aviser sans délai, s'il y a lieu, de l'apparition de la maladie aux États-Unis et de sa progression éventuelle vers le Québec.

Liens utiles :

<http://www.unitedsoybean.org/soybeanrustguide.pdf> Guide de diagnostic de la rouille asiatique du soya (United Soybean Board)- Anglais seulement.

<http://soybeanrust.zedxinc.com/> Informations et cartes de la progression de la rouille asiatique en Afrique et en Amérique du Sud (USDA, Animal and Plant Health Inspection Service) – Anglais seulement.

HOMOLOGATION D'URGENCE DU FONGICIDE FOLICUR

Une fois encore cette année, les producteurs de blé pourront recourir au fongicide FOLICUR 432 F^{MD} pour lutter contre la fusariose de l'épi du blé. L'ARLA a accordé, le 30 avril dernier, l'homologation d'urgence du fongicide FOLICUR 432 F^{MD} (Bayer CropScience inc.) pour la répression de la fusariose de l'épi du blé. L'homologation d'urgence est une mesure d'exception qui a fait suite à la demande conjointe de la Saskatchewan, du Manitoba, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Québec. Cette homologation prend fin le 31 décembre prochain.

Au Québec, la Fédération des producteurs de cultures commerciales, le CÉROM, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ainsi que le ministère de l'Environnement ont contribué aux démarches nécessaires à l'obtention de cette homologation d'urgence qui demeure encore une mesure temporaire et d'exception pour cette année. Des démarches sont cependant en cours afin que l'homologation régulière du Folicur soit obtenue pour cet usage.



Vous trouverez l'étiquette du FOLICUR 432 F^{MD} sur la page « Grandes cultures » du site du RAP : (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/gc04.htm>). Sur ce site, vous aurez aussi accès à des bulletins techniques développés au CÉROM sur la fusariose de l'épi. Des bulletins techniques du CÉROM sont également disponibles sur son propre site (www.cerom.qc.ca/). Le RAP présentera, par la suite, des avertissements au moment de l'épiaison et de la floraison du blé. Il s'agit des stades qui sont critiques pour l'infection et où il faut vérifier le niveau de risque.

Pour plus d'informations sur cette homologation ou pour toute autre question sur le sujet vous pouvez communiquer directement avec le Service de renseignements de l'ARLA au numéro de téléphone 1-800-267-6315 ou consulter leur site à l'adresse suivante : (<http://www.hc-sc.gc.ca/pmra-arla/francais/index-f.html>). Vous pouvez aussi communiquer sans frais avec le Centre de contact de Bayer CropScience inc. au 1-877-938-3737 ou encore visiter leur site (<http://www.bayercropscience.ca>). L'étiquette y est bien sûr disponible en format PDF (Adobe Acrobat^{MD})

Texte sur la légionnaire uniponctué :

Michèle Roy, agronome-entomologiste
Direction de l'innovation scientifique et technologique, MAPAQ

Texte sur le vers-gris noir dans le soya et le maïs :

Michèle Roy, agronome-entomologiste et Claude Parent, agronome
Direction de l'innovation scientifique et technologique, MAPAQ

Texte sur le puceron du soya :

Michèle Roy, agronome-entomologiste
Direction de l'innovation scientifique et technologique, MAPAQ

Texte sur la rouille asiatique du soya :

Claude Parent, agronome et Marie Garon, biologiste
Direction de l'innovation scientifique et technologique, MAPAQ
avec la collaboration de :
Sylvie Rioux, PH.D., agronome-chercheure en maladie des grains
Centre de recherches sur les grains, CÉROM

Texte sur l'homologation d'urgence du fongicide Folicur :

Yves Dion et Martin Lauzon, agronomes, CÉROM



Le prochain événement du CRAAQ est la « **Tournée phytoprotection 2004** » qui se tiendra le mercredi 7 juillet et le jeudi 8 juillet dans la région de Québec. Pour en savoir plus sur les parcelles visitées, le coupon d'inscription et les indications pour les trajets, cliquez sur l'adresse Internet suivante : <http://pub.craaq.qc.ca/phyto/phyto.html>.

SVP, veuillez vous préinscrire avant le **mardi 29 juin** afin de bénéficier du prix de préinscription.

Pour plus d'information, contactez le service à la clientèle du CRAAQ :

client@craaq.qc.ca

(418) 523-5411 ou sans frais le 1-888-535-2537

Espérant vous y voir en grand nombre!

L'équipe du CRAAQ

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Claude Parent, agronome - Avertisseur

Direction de l'innovation scientifique et technologique, MAPAQ

200, chemin Sainte-Foy, 9^e étage, Québec (Québec) G1R 4X6

Téléphone : (418) 380-2100, poste 3862 - Télécopieur : (418) 380-2181

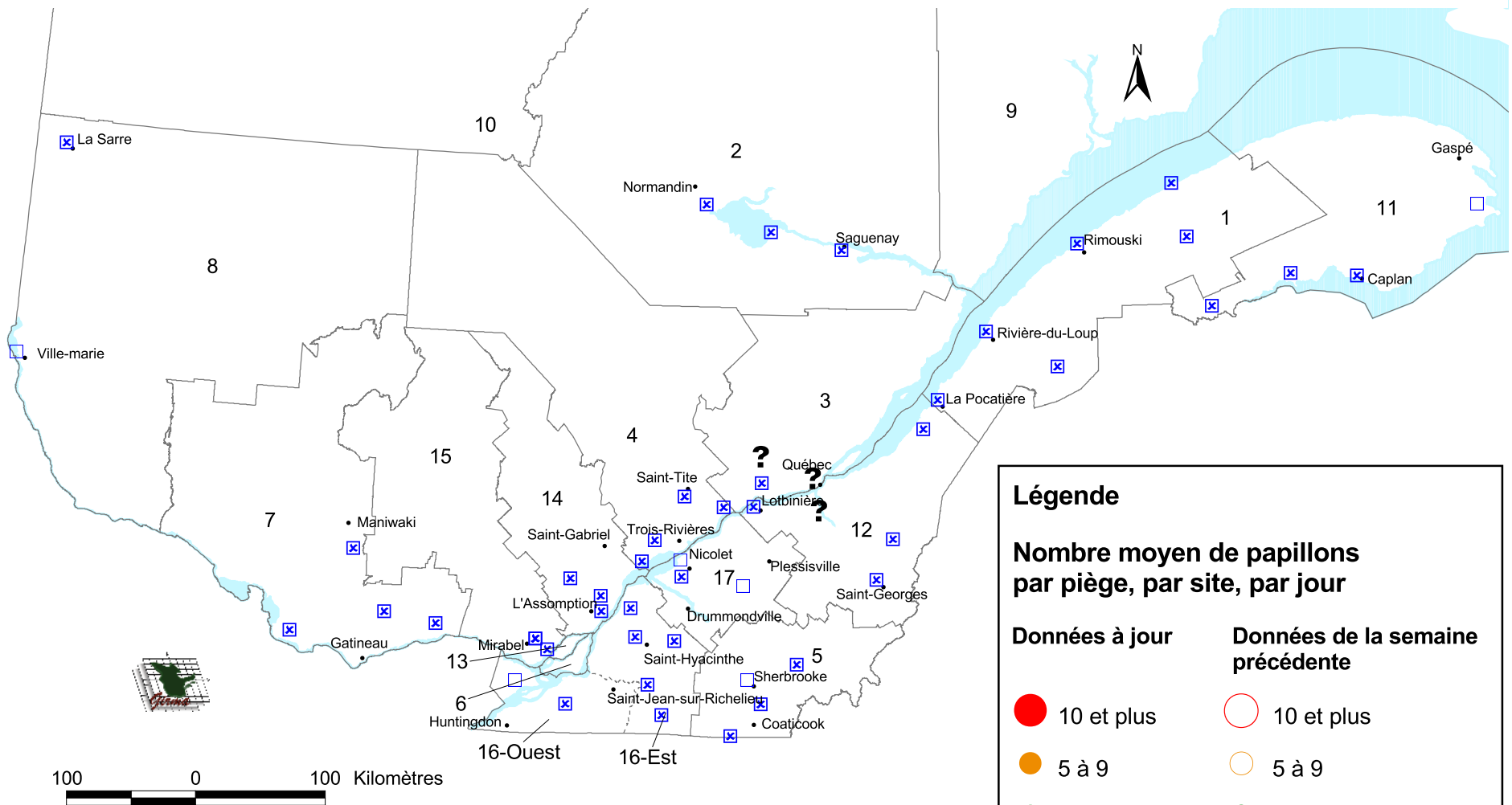
Courriel : Claude.Parent@agr.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Rémy Fortin, agronome, Cindy Ouellet et Sara Dufour, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 03 – grandes cultures – 18 juin 2004



Dépistage de papillons de légionnaire au Québec pour la semaine du 11 au 17 juin 2004



Régions administratives

- | | | |
|-----------------------------|------------------------------------|----------------------|
| 1- Bas-Saint-Laurent | 7- Outaouais | 13- Laval |
| 2- Saguenay--Lac-Saint-Jean | 8- Abitibi-Témiscamingue | 14- Lanaudière |
| 3- Capitale-Nationale | 9- Côte-Nord | 15- Laurentides |
| 4- Mauricie | 10- Nord-du-Québec | 16- Montérégie |
| 5- Estrie | 11- Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine | 17- Centre-du-Québec |
| 6- Montréal | 12- Chaudière-Appalaches | |

Légende

Nombre moyen de papillons par piège, par site, par jour

Données à jour

● 10 et plus

● 5 à 9

● 1 à 4

⊠ moins de 1

? Données manquantes

— Limite des régions administratives

Données de la semaine précédente

○ 10 et plus

○ 5 à 9

○ 1 à 4

□ moins de 1